

SOCIÉTÉ ■ Des échanges ce vendredi pour les vingt ans de la loi Handicap

Handicap : le temps du bilan

Bourges Plus et la Ville de Bourges organisent un temps d'échange pour dresser le bilan des actions menées à l'occasion des vingt ans de la loi Handicap.

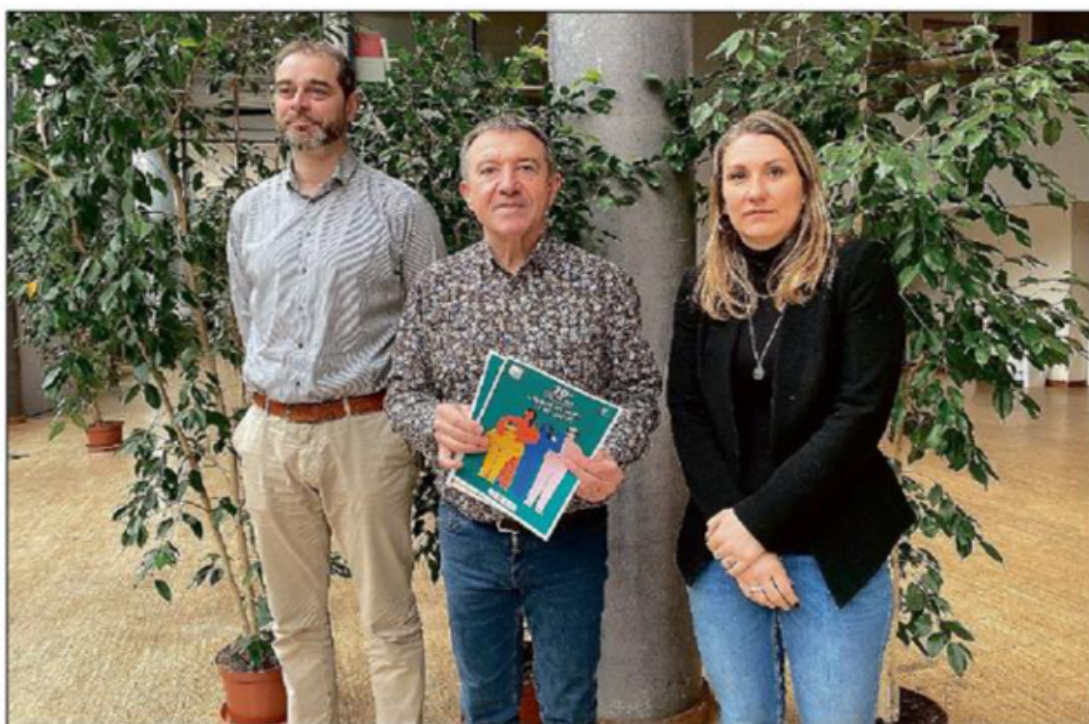
François Lesbre

francois.lesbre@centrefrance.com

Le 11 février 2005 était promulguée la loi pour l'égalité des droits et des chances. À l'occasion des vingt ans de la loi Handicap, la communauté d'agglomération Bourges plus et la Ville de Bourges ont décidé de marquer le coup avec un temps d'échange qui se déroulera à l'auditorium du conservatoire de musique et de danse.

Rencontres et spectacles

Ce sera ce vendredi, à partir de 16 h 30, avec deux questions au programme. La première : où en est-on avec la loi ?, avec la participation de Bruno Fouchet, vice-président en charge de l'accessibilité et des bâtiments communautaires de Bourges plus, Sophie Bertrand, vice-présidente du conseil départemental, en charge de l'enfance, de la famille et du handicap, Marie-Pierre Richet, sénatrice, et



ÉVÈNEMENT. Gilles Coignac, Brunot Fouchet et Claire Deduit. PHOTO FRANÇOIS LESBRE

Isabelle Limousin, présidente de l'association Prométhée Cher.

Deuxième thématique abordée : personne handicapée, citoyenne comme les autres, avec Zehira Ben Ahmed, conseillère municipale, déléguée au handicap et à l'accessibilité, Claire Gibault, cheffe d'orchestre du Paris Mozart Orchestra de Bourges, Remi Ducrocq, membre de l'APF France Handicap du

Cher, et Émilie Mabit, présidente de l'association sport et séjour adapté de Bourges.

Les deux tables rondes doivent laisser place, à 18 h 15, à un spectacle intitulé *Ensemble*, donné par une dizaine de résidents de l'association PEP 18, suivi d'une réception mitonnée par le personnel du Gedhif.

En tout début d'après-mi-

di, les divers aménagements créés en matière d'accessibilité, rue Barbès, au niveau des trottoirs et des bus, seront expliqués.

Bruno Fouchet explique que pour « Bourges Plus, les bâtiments moindres et plus récents, font que nous sommes plus en avance que Bourges intra-muros, mais un fonds de 100.000 euros par an sur trois ans va venir en aide aux différents projets. » ■